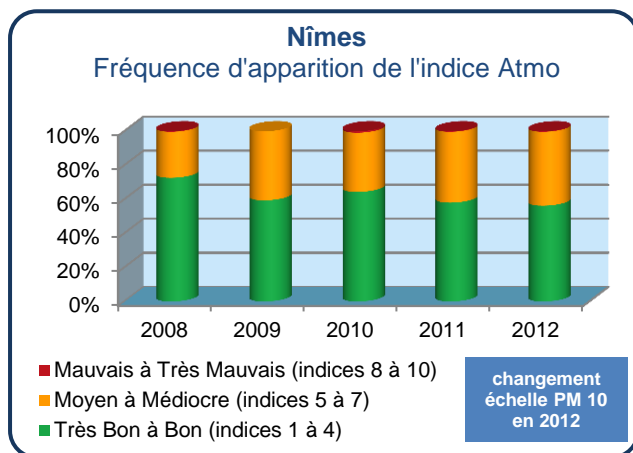




Modification dans le calcul de l'indice ATMO à partir du 1^{er} janvier 2012
(Arrêté ministériel du 21/12/11)

- les seuils de l'échelle PM 10 ont été abaissés ce qui a pour conséquence de donner plus d'importance à ce polluant dans le calcul de l'indice ATMO,
- en revanche, les grilles de calcul pour les autres polluants participant à l'indice ATMO (SO₂, NO₂ et O₃) n'ont pas été modifiées.

1/ FREQUENCE D'APPARITION DES INDICES



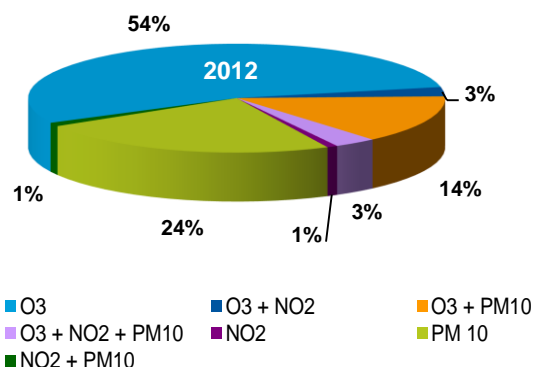
Indice	en % du nombre de jours				
	2008	2009	2010	2011	2012
Très Bon à Bon (indices 1 à 4)	73%	59%	64%	58%	56%
Moyen à Médiocre (indices 5 à 7)	27%	41%	35%	42%	43%
Mauvais à Très Mauvais (indices 8 à 10)	<1%	0%	1%	<1%	<1%

Les indices « TRES BON A BON » sont les plus fréquents.

Commentaires :

- Entre 2011 et 2012, la fréquence d'apparition des indices a peu évolué malgré la modification de l'échelle PM 10 dans le calcul de l'indice ATMO.
- L'indice « MAUVAIS » a été détecté le 9 février 2012 suite à l'augmentation des niveaux de PM 10 dans l'air ambiant.
- Les indices « MOYEN A MEDIOCRE » ont pour origine l'ozone ou les PM 10.

2/ ORIGINE DE L'INDICE EN 2012



En 2012, comme les années précédentes, la part de l'ozone (seul ou associé à d'autres polluants) dans la détermination de l'indice ATMO est majoritaire (74% en 2012). Cette part est toutefois en diminution par rapport aux années précédentes (90% en 2010 et 82% en 2011) en raison du changement de l'échelle PM 10 qui donne plus d'importance à ce polluant dans le calcul de l'indice.

Echelle ATMO : 1 = Très bon ; 2 = Très bon ; 3 = Bon ; 4 = Bon ; 5 = Moyen ; 6 = Médiocre ; 7 = Médiocre ; 8 = Mauvais ; 9 = Mauvais ; 10 = Très Mauvais

Note : seules les stations urbaines et périurbaines participent au calcul de l'indice Atmo.